

Critères d'exclusion

Les déchets suivants ne sont pas admis à l'UTV UB :

- Déchets radioactifs.
- Déchets réactifs à la roche saline.
- Déchets contaminés par des agents pathogènes de maladies contagieuses.
- Déchets toxiques au contact et / ou en cas d'inhalation.
- Déchets à forte odeur ou déchets malodorants¹.
- Déchets explosibles, explosifs ou comburants.
- Déchets auto-inflammables et autocombustibles.
-
- Déchets poussiéreux explosifs.
- Déchets qui forment des mélanges gazeux toxiques et / ou explosifs².
- Déchets qui dépassent les concentrations limites admises en matière de poussières à l'extérieur du système fermé.
- Déchets dont la teneur spécifique en chaux libre dépasse celle habituellement déterminée par l'analyse (analyse de déclaration).
- Déchets présentant à la livraison une humidité résiduelle supérieure à env. 1 % en poids (des dispositions particulières sont possibles au cas par cas).
- Déchets d'une granulométrie > 1,0 mm

Informations concernant la procédure d'acceptation / notification

- **Le site de valorisation souterraine d'Unterbreizbach (UTV UB) est autorisé à accepter des déchets en provenance d'Allemagne, dans le cadre d'un processus privilégié conforme au règlement allemand sur la traçabilité des déchets.**
- Une notification est nécessaire pour les déchets qui ne proviennent pas d'Allemagne.
- Veuillez nous contacter concernant les documents à fournir.
- Le certificat d'acceptation de l'UTV UB se fonde sur la déclaration de déchets remise par le producteur de déchets ainsi que sur les résultats de l'analyse effectuée sur un échantillon représentatif des déchets. L'acceptation des déchets en ce qui concerne leur innocuité sur le plan de la sécurité minière et de la santé au travail ainsi que l'aptitude du point de vue de la mécanique des sols repose sur les avis d'experts émis par des organismes spécialisés reconnus.

Il convient d'informer l'UTV UB par écrit dans les plus brefs délais si des variations importantes surviennent par rapport aux déclarations faites en ce qui concerne la nature, la quantité et la provenance des déchets.

¹entre autres l'ammoniac (NH₃) à partir de 5 ppm

²entre autres hydrogène (H₂) dès 10 % de la LIE (limite inférieure d'explosivité) à l'état sec à la livraison

Documents d'accompagnement nécessaires

- Les documents d'accompagnement nécessaires se basent sur la nature et la provenance des déchets ainsi que sur les dispositions légales. **Il convient de les présenter dûment complétés à la livraison. Dans le cas contraire, nous sommes en droit de refuser la livraison.**
- En cas de livraisons depuis l'Allemagne : formulaires d'identification³, instruction écrite, ticket de pesée ainsi que certificat ADR en cas de matières dangereuses.
- Pour les livraisons en provenance de l'étranger la lettre de voiture et le document de mouvement / formulaire d'accompagnement doivent également être fournis.
- **Au-delà des dispositions légales, il faut indiquer sur les documents d'accompagnement le code K+S.**
- En l'absence de ticket de pesée, une pesée sera effectuée lors de l'admission. Les frais de pesée seront facturés.

Livraison des déchets

Adresse de livraison :

UTV Unterbreizbach
Frankfurter Str. 100
D-36414 Unterbreizbach

Horaires de réception :

Livraison par camion-citerne

Le lundi entre 6h00 et 24h00

Du mardi au vendredi : entre 0h00 et 24h00

Le samedi entre 0h00 et 11h00

Les livraisons doivent être annoncées par écrit au plus tard à 8h00 le jeudi pour la semaine suivante.

Veillez convenir des heures de livraison avec l'UTV UB soit par e-mail, soit par fax, soit par téléphone :

E-mail : dispo_utvub@k-plus-s.com

Téléphone : +49 36962 8 3052

Fax : +49 36962 8 3057

Les livraisons ne seront admises qu'après confirmation écrite de la date.

Livraison par camion :

- Lors de la livraison par camion-citerne, la pression de service de la citerne doit être réglée sur 2 bar maximum.
- Le camion et la citerne doivent être techniquement en bon état. (Remarque : l'air de déchargement est mis à disposition par l'UTV UB. Le clapet limiteur de pression doit être adapté à la pression de service maximale et il doit être fonctionnel).
- Contrôles exigés : en cas de citernes pour produits dangereux conformément au GGVSEB (règlement allemand sur le transport des marchandises dangereuses sur route, rail et réseau de navigation intérieure), en cas de citernes pour produits non dangereux conformément à la directive Équipements sous pression. Les dates d'exécution ainsi que la pression de service maximale doivent être lisibles sur la plaque signalétique.

³ Conformément aux règlements d'acceptation, les formulaires d'identification doivent être tenus sous forme électronique pour les déchets dangereux

-
- La température maximale des déchets est de 80°C lors de la livraison en camion-citerne (température interne).
- Les déchets secs au moment de la livraison doivent pouvoir être transportés mécaniquement et pneumatiquement sans agglomérations, morceaux, matériaux à arêtes vives, corps étrangers, en particulier des pièces métalliques ou similaires.
- En suspension préparée, les déchets doivent pouvoir être transportés hydrauliquement.
- Pour le déchargement, il faut que les citernes soient équipés de raccords Storz de type A (écoulement vers l'arrière).
- Les citernes ne doivent pas comporter de verres de regard dans les convoyeurs.
- En cas de vent fort, le déchargement doit être interrompu et le personnel de l'UTV UB doit être informé.

Les chauffeurs de camion doivent disposer de connaissances de base de la langue allemande et manipuler leur camion-citerne de manière sûre. Des consignes de sécurité sont données sur le site ; ces consignes sont valables un an et doivent être renouvelées au-delà de cette période. Les consignes de sécurité doivent être respectées. Disposer obligatoirement dans le véhicule d'un équipement de protection individuelle incluant des chaussures de protection, des lunettes de protection, un casque, un gilet haute visibilité, et les porter obligatoirement lors de l'accès dans l'enceinte du site. Il faut également avoir sur soi un masque et des gants et les porter au besoin. En cas de non-respect des prescriptions de sécurité, le déchargement pourra être interdit ou stoppé.

Admission des déchets dans l'UTV Unterbreizbach

- Lors de chaque livraison de déchets, un contrôle d'admission est effectué afin de vérifier la conformité et l'identification des déchets. Le contrôle prend env. 45 minutes. La durée du processus de déchargement dépend des propriétés des déchets. L'UTV n'assume aucune responsabilité quant au respect de cette indication de temps.
- Les déchets qui ne correspondent pas à la déclaration figurant dans le certificat d'acceptation ou dans la notification ainsi que dans les indications mentionnées dans les documents techniques peuvent être refusés
- Des frais seront facturés pour toute livraison non conforme aux conditions d'acceptation.